

**RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**25 mars 2016**

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

Etaient présents : MM. Jean-François BAEZA, Emmanuel BILLET, Michel BONIN, Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean-François MICHEL, Evelyne PETIT, Annie RENARD, Hervé ROME, Daniel URBAIN, Nadine VILLERET

Excusés : MM. Jean-Claude MARTEAU donne pouvoir à Michel BONIN, Hervé PARIS donne pouvoir à Daniel URBAIN, Denis BRUSA donne pouvoir à Jean-François BAEZA

Absente : Mme Véronique RAMEAUX

Avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

**Objet de la délibération : aire de grand passage : recours auprès du T.A.de Besançon**

**Vu** la délibération en date du 22 mai 2015 se prononçant défavorablement sur le projet d'aire de grand passage des gens du voyage à Ruffey,

**Vu** la délibération en date du 30 octobre 2015 décidant à la majorité de ses membres d'adresser un courrier à M. le Député-Maire de Lons Le Saunier pour s'opposer fermement au projet en raison d'absence de concertation sur le projet,

Madame le Maire réaffirme ne rien avoir reçu à ce jour en Mairie concernant le projet d'Aire de Grand Passage sur la Commune et donne à chaque membre un exemplaire du recours déposé auprès du Tribunal Administratif de BESANCON.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir pris connaissance du recours pour excès de pouvoir déposé auprès du Tribunal Administratif de Besançon,

Après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 contre (Nadine VILLERET),

**APPROUVE** le recours déposé auprès du Tribunal Administratif de Besançon en date du 19 février 2016.

**Objet de la délibération : questions diverses**

**Préparation B.P. 2016** : le conseil reprend une à une les lignes budgétaires sur ce que pourrait être le Budget qui prévoit notamment en dépenses d'investissement les travaux de réhabilitation de 2 salles de classe de l'aile Sud-Ouest du bâtiment municipal (131 238 €), la réfection des 6 derniers vitraux avec toutes les protections (40 000 €), l'installation de 5 bornes incendie à Bard et 1 route de Lons (11 839 €), l'aménagement d'une aire de jeux (12 000 €), la poursuite de l'étude ABCD rue du Général Lecourbe (9 600 €), l'extension eau potable de la rue St Christophe (5 508 €), des panneaux, des jardinières pour le vieux pont, un meuble cadastre, informatique école, ...

Les travaux en forêt sont estimés à 10 651 € (dont 1 669 € de report 2015) et l'ONF doit transmettre prochainement le devis.

A noter que certains travaux bénéficient de subventions en recettes d'investissement : vitraux église (19 330 €), réhabilitation salles de classe (43 746 €)

Concernant le vote des taux, un tour de table est effectué quant à leur maintien ou quant à leur augmentation. Ceux de l'intercommunalité augmentant de 2.5%, il semble raisonnable de les maintenir pour le budget de cette année.

Le Conseil procèdera au vote du Budget vendredi 1<sup>er</sup> avril

**Compte rendu Conseil d'école** : Mme le Maire rapporte les demandes formulées par les enseignantes : la création d'une salle de motricité, l'aménagement et le rangement matériel gym à la salle polyvalente, l'achat d'un ordinateur classe CP/CE et d'un vidéoprojecteur.

Les effectifs de l'école sont stables avec des départs et des arrivées ; une ouverture est envisageable à la rentrée 2016. Se poserait alors le problème de la localisation de la 4<sup>ème</sup> classe.

Nadine Villeret évoque sa réunion de Comité de pilotage du PETR du jeudi avec des représentants des enseignants, des parents, de la Commune et de la Direction de la Cohésion Sociale au cours de laquelle il a été dit qu'il fallait privilégier le bien-être de l'enfant en faisant éventuellement évoluer les TAP pendant la pause méridienne, surtout en ce qui concerne les enfants de maternelles.

**Renforcement B.T.** : les travaux de renforcement Basse Tension de la rue Saint-Christophe ont débuté quai de la Seille Un transformateur sera également installé près du lavoir de la rue du Moulin.

**Base de loisirs de Desnes** : une Enquête Publique est en cours sur un permis d'aménager déposé en Mairie de Desnes

**Prochaine séance** : vendredi 01 avril 2016 (vote du BP) à 19 h 00 en Mairie suivi d'un buffet à 19 h 30 avec les bénévoles intervenus dans l'année écoulée.